Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203301-20251208-2025_12_05-DE

2025-12-05

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION N°2025-12-05

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, la Maire.

Date de la convocation 2 décembre 2025

Sont présents : Anne-Laure DUEDAL, Lucie LAUBE, Jean-Jacques FRABOULET, Marcel LECANT, Jean-Michel MARSOIN, Yves CHRETIEN, Jean-Paul DUAULT, Gwénaëlle LE VERGER, André LE MAUX

Secrétaire de séance : Yves CHRETIEN

Délibération relative au contrat de deux agents contractuels

Agent technique

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du recrutement d'un agent contractuel pour les services techniques, pour une durée hebdomadaire de service de 20h, pour une durée de 1 an à compter du 19/01/2026 au 18/01/2027.

Ce contrat peut faire l'objet d'une demande de financement auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique sous réserve des critères d'éligibilité demandés par la FIPHFP.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203301-20251208-2025_12_05-DE

2025-12-05

Secrétaire générale de mairie

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du recrutement d'une secrétaire générale de mairie, pour une durée hebdomadaire de service de 28h, pour une durée de 6 mois à compter du 12/02/2025 au 11/08/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par **9** voix pour et **0** voix contre

DECIDE A L'UNANIMITE

- **De valider le recrutement de deux agents contractuels, l'un agent des services techniques, l'autre secrétaire générale de mairie**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

Fait à Saint-Thélo, le 16 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
M. Yves CHRETIEN

Mme le Maire
Anne-Laure DUEDAL